



FONTENAY SUD-VENDEE DEVELOPPEMENT

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 085-200000099-20200710-CA_2019NS-BF

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Compte Administratif 2019



**FONTENAY
SUD-VENDEE
DEVELOPPEMENT**

Le Président,

Valentin JOSSE

Maison l'Entreprise et du Territoire
16 Rue de l'Innovation
85200 FONTENAY LE COMTE
02.51.50.31.72 / smctusv@orange.fr

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2019

1 CONTEXTE

Les articles 106 et 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriales de la République (Loi NOTRe) ont renforcé les obligations des collectivités en matière de transparence et de responsabilités financières et ont modifié à cette fin les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Désormais, au regard des dispositions de l'article L.5211-36 du même code, les collectivités territoriales comprenant au moins une commune de 3500 habitants sont dans l'obligation de joindre au budget primitif et au compte administratif une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le document suivant a pour objectif de répondre à ces dispositions législatives ; il est joint au compte administratif 2019, transmis au représentant de l'Etat et publié.

2 RESULTATS 2019

	CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018 Pour mémoire	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'ANNÉE 2019	CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
INVESTISSEMENT	72 625,72 €	-22 542,42 €	50 083,30 €
FONCTIONNEMENT	-41 564,90 €	3 005,26 €	-38 559,64 €
TOTAL	31 060,82 €	-19 537,16 €	11 523,66 €

La répartition des principales recettes et dépenses des 2 sections est détaillée dans les paragraphes suivants.

3 SECTION DE FONCTIONNEMENT

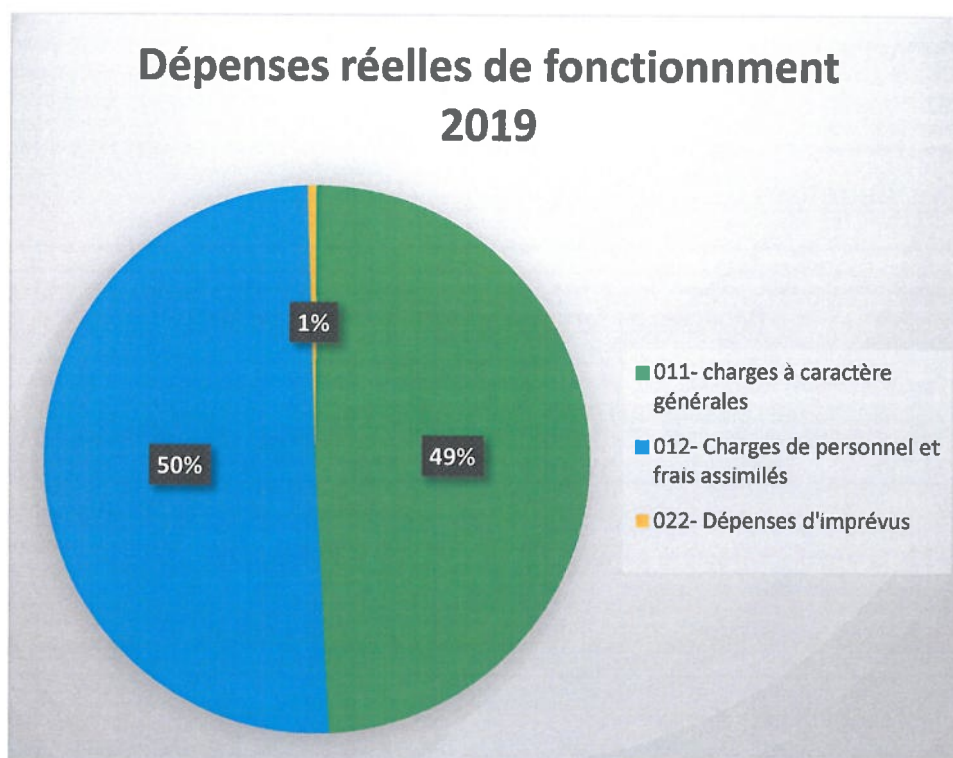
3.1- Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2019 par chapitres

Libellé	BP 2019 (pour mémoire)	Réalisé
011- Charges à caractère général	82 245,00 €	43 010,76 €
012- Charges de personnel et frais assimilés	84 612,00 €	44 105,43 €
022- Dépenses d'imprévus	7 178,00 €	430,68 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	174 035,00 €	87 546,87 €
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 400,00 €	3 273,53 €
Total dépenses (réelles + ordre)	178 435,00 €	90 820,40 €

- Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent 49.13% des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent les dépenses liées au frais généraux de fonctionnement ainsi que les charges de gestion courante et financières.
- Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 12) regroupent toutes les dépenses de personnel qu'il soit titulaire ou contractuel : salaires, cotisations (URSSAF, retraite...) ainsi que la rémunération du pôle mission temporaire du centre de gestion de la Vendée pour la mise à disposition d'un agent administratif afin de palier au remplacement d'un agent en disponibilité d'office pour raison de santé.

Pour une meilleure lisibilité, les principales dépenses de fonctionnement sont illustrées sur le graphique suivant par chapitres.



Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) correspondent essentiellement aux amortissements des immobilisations effectuées sur les exercices précédents.

3.2- Les recettes de fonctionnement 2019

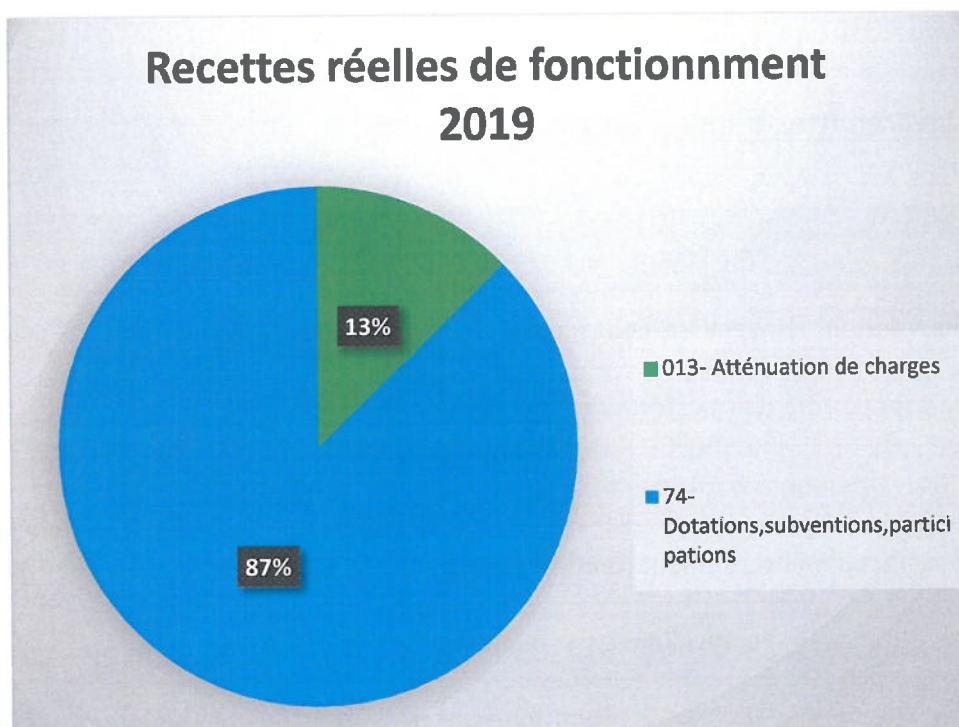
Libellé	BP 2019 (pour mémoire)	Réalisé
013- Atténuation de charges	21 000,00 €	11 918,84 €
74- Dotations,subventions,participations	199 000,00 €	81 906,60 €
75- Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,22 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	220 000,00 €	93 825,66 €
002- Résultat de fonctionnement reporté	-41 564,90 €	-41 564,90 €
Total dépenses (réelles + ordre)	178 435,10 €	52 260,76 €

- Les atténuations de charges correspondent au remboursement de l'assurance du personnel concernant l'arrêt maladie d'un agent.

- Les dotations, subventions et participation (chapitre 74) représentent 87.30% des recettes réelles de fonctionnement principalement constitués de la participation des 3 Communauté de Communes suivantes : Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée, Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie et de la Communauté de Communes de Vendée Sèvre Autise.

Le résultat de fonctionnement est négatif, ceci s'explique par le retard de paiement de subvention Leader de l'année 2017 et 2018.

Pour une meilleure lisibilité, les recettes réelles de fonctionnement sont illustrées sur le graphique suivant



4 SECTION D'INVESTISSEMENT

4.1- Les dépenses d'investissement

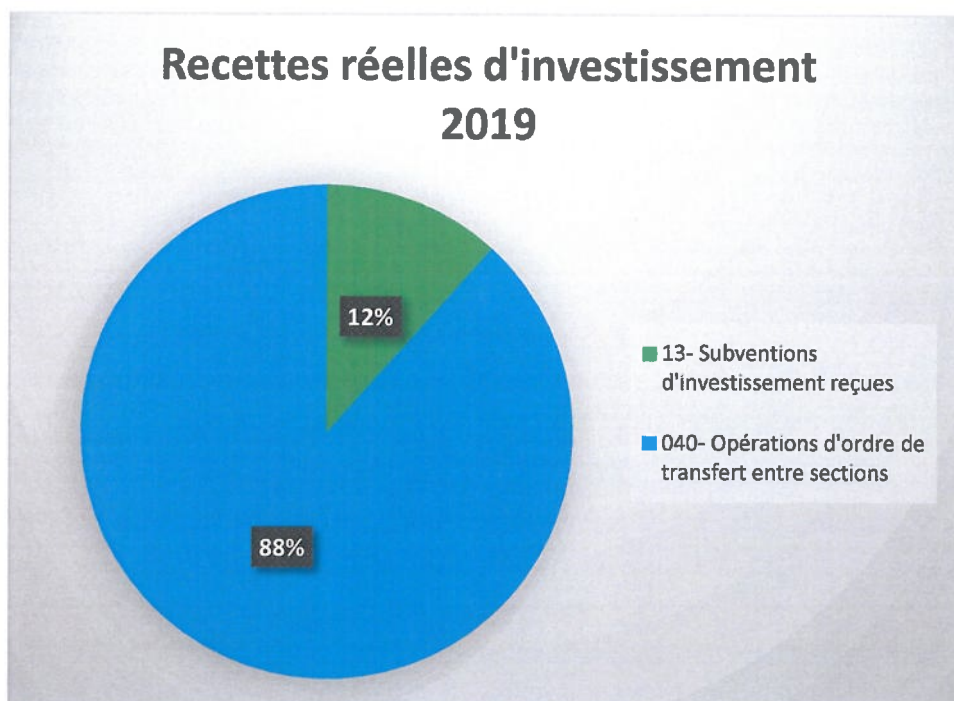
Libellé	BP 2019 (pour mémoire)	Réalisé
20- Immobilisations incorporelles	67 812,00 €	50 692,80 €
21 - Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	0,00 €
041- Opérations patrimoniales	2 500,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	72 312,00 €	50 692,80 €

- Les immobilisations incorporelles (chapitres 20) correspondent aux dépenses Liées à l'élaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) Sud Est Vendée.

4.2- Les recettes d'investissement

Libellé	BP 2019 (pour mémoire)	Réalisé
13- Subventions d'investissement reçues	29 327,00 €	24 876,85 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 400,00 €	3 273,53 €
041- Opérations patrimoniales	2 500,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'investissement (réelle + ordre)	36 227,00 €	28 150,38 €
Solde d'exécution de la section d'investissement re	72 625,00 €	72 625,72 €
Total général	108 852,00 €	100 776,10 €

- Les principales recettes d'investissement sont les subventions reçues pour l'élaboration du SCOT Sud Est Vendée.



- Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) intègrent principalement les recettes liées aux amortissements des immobilisations effectuées sur les exercices précédents.

5 SYNTHÈSE

Sur la section fonctionnement, le déficit est lié au retard de paiement des subventions Leader concernant le poste d'animation/ Gestion soit un retard de 87 006.91€ (2017 : 37311.71 +2018 : 49695.20€).

Sur la section Investissement, les travaux d'élaboration du SCOT sont importants et nécessaires durant ces différentes phases de réalisation.

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le



ID : 085-200000099-20200710-CA_2019NS-BF